

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Mise en consultation publique des plans
Date de publication: KABVS 01.05.2024
Visible par le public jusqu'au: 01.05.2025
Numéro de publication: BA-VS10-0000000440

Entité de publication



Ville de Sion, Espace des Remparts 6, 1950 Sion

Mise en consultation publique des plans – Enquête publique, Sion

Zones réservées du 10.04.2024

Enquête publique

Description du projet

Le conseil municipal rend notoire qu'il a décidé, en séance du 10 avril 2024, de déclarer zone réservée, pour une durée de 5 ans, au sens des articles 27 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979 (LAT) et 19 de la loi cantonale concernant l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987 (LcAT), les secteurs ci-dessous.

Les buts poursuivis sont :

- Préserver les valeurs patrimoniales d'ensemble identifiées par l'ISOS (zones réservées type A).
- Préserver les valeurs naturelles et paysagères identifiées par l'étude spécifique menée dans le cadre de la révision globale du PAZ et du RCCZ (zones réservées type B)
- Assurer les usages adéquats en cohérence avec les enjeux et contraintes du territoire (zones réservées type C).

Comme l'exigent la LAT, la LcAT et le plan directeur cantonal, il s'agit notamment de préserver le patrimoine bâti, paysager et naturel et d'assurer une localisation judicieuse des différents usages.

Ces démarches permettront à la Ville de Sion de disposer d'un temps de réflexion pour analyser les problématiques identifiées et, le cas échéant, d'intégrer les mesures en découlant, dans le cadre de la révision globale du PAZ et du RCCZ.

À l'intérieur de cette zone, rien ne pourra être entrepris qui aille à l'encontre ou qui compromette la réalisation de nouvelles prescriptions en cours d'élaboration.

Secteurs

Secteur Vieux-Canal (type A)

Parcelles 1334, 1335, 2599, 2600, 2601, 12135 et 12988.

Secteur Gravelone (type B)

Parcelle 4998, 5010, 5013, 5015, 5016, 5017, 5018, 5019, 5056, 5062, 11439, 11472, 12758, 13331, 13795, 13979, 14059 et 16137.

Secteur Maladères (type B)

Parcelles 9392, 11188, 11208, 11209, 11210, 11677, 12398, 14558 et 15989.

Secteur Tourbillon (type B)

Parcelles 1547, 13295, 13296, 13297, 13298, 13762, 14366 et 15857.

Secteur Platta (type C)

Parcelles 1549, 12694 et 14197.

Secteur Dixence (type C)

Parcelles 2363, 2364, 2365, 12375, 12390, 12391, 12411 et 14877.

Moyen de droit / Consultation

Le dossier pourra être consulté, les jours ouvrables et sur rendez-vous préalable au 027 324 17 22, du mardi au vendredi, de 8h30 à 11h30 au secrétariat du Service de l'urbanisme et de la mobilité, Espace des Remparts 6, 4ème étage. Les observations ou les oppositions dûment motivées devront être adressées par lettre recommandée, en trois exemplaires, au service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Sion, Espace des Remparts 6, 1950 Sion, dans un délai de trente jours dès la présente publication.

Point de contact

Ville de Sion
Service de l'urbanisme et de la mobilité
Espace des Remparts 6, CP
1950 Sion

Délai

30 jours

Expiration du délai: 31.05.2024